

MEURTRE A TANCARVILLE

Il était à peine huit heures ce matin là quand le major Courtois reçut l'appel de ses collègues de la brigade de gendarmerie de Bolbec. Deux randonneurs venaient de signaler la présence d'un corps trempant dans une flaque, proche d'une source d'eau au beau milieu de la forêt jouxtant le château de Tancarville, à une trentaine de kilomètres du Havre. Dépendant de la brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires (BDRIJ) du Havre, le major Courtois arriva à neuf heures sur les lieux en même temps que le procureur de la République et que le commissaire Favier de la section criminelle, venus aussi tous deux du Havre. La scène de crime était déjà investie par le médecin légiste et les techniciens de la gendarmerie qui procédaient aux relevés minutieux des indices. La victime était un homme d'une quarantaine d'années, un certain Mathieu Alvi, rapidement identifié grâce aux papiers d'identité trouvés sur lui. Avec diplomatie et parce qu'il voulait éviter susceptibilité et querelle entre les deux représentants de l'autorité, le procureur désigna le major Courtois et le commissaire Favier co-responsables de l'enquête. D'ailleurs tout les opposait, leur style, leur âge et leurs méthodes. Courtois était un homme de la région, tout en rondeur, proche de la retraite, remarquable enquêteur qui aimait prendre son temps. Favier tout juste promu commissaire, venait de la capitale, ne jurait que par Internet et était toujours pressé. Ils eurent rapidement les informations des premières constatations faites sur la scène de crime. D'après le médecin la mort remontait à la veille entre 22 et 23h et elle avait été causée par trois larges et profondes blessures au thorax à l'arme blanche. Bien que l'eau l'ait presque effacé, on pouvait encore discerner sur le front de la victime une trace de sang en forme de croix. Dans le portefeuille de la victime on trouva une note de carte bleue au nom de l'auberge de Tancarville, la carte grise d'un véhicule, mais ni carte de crédit ni billet.

Le procureur donna rapidement ses consignes :

- Major, je vous charge d'effectuer les recueils de témoignages de proximité ainsi que l'audition de l'aubergiste. Commissaire, vous vous occupez des recherches au fichier central sur cet Alvi, et vous nous dénicher sa voiture. On va tout de suite organiser une fouille des environs pour retrouver l'arme du crime. Il faudrait aussi consulter les bases de données sur ce signe sur le front, cela pourrait être une forme de signature.

Courtois hocha la tête et dit :

- Très bien. Tiens, avez-vous remarqué que la victime n'a plus de chaussures et qu'il lui manque une chaussette ?

Favier renchérit :

- Ouais c'est curieux. Les chaussures ne sont pas dans l'eau. On les aurait forcément vues car ce n'est pas profond.

Chacun partit de son côté et l'enquête ne tarda pas à donner des premiers résultats. L'aubergiste indiqua qu'Alvi était sorti de 19h à 20h et était rentré à l'auberge pour dîner puis était ressorti vers 21h. Il s'était blessé à la main droite et s'était sali. On retrouva sa voiture sur le parking de la place et son ordinateur personnel dans sa chambre. La messagerie électronique révéla que Mathieu Alvi avait planifié des rendez-vous à Tancarville avec des clients potentiels intéressés par un mystérieux carnet. L'un deux était un antiquaire du Havre, un certain Ruffier qui habitait rue du Vivier, à quelques pas de la place de Tancarville le bas. Le major Courtois après avoir interrogé les commerçants aux alentours, se rendit aussitôt rue du Vivier et sonna au portail d'un petit pavillon en bois. Un chien qu'il reconnut au premier coup d'oeil de la race des Saint Hubert se précipita sur le grillage en aboyant mollement. Un homme sortit de la maison, vociféra contre l'animal et vint ouvrir au major. Après les présentations d'usage, ce dernier expliqua en quelques mots la situation et l'antiquaire le pria d'entrer à l'intérieur.

- C'est incroyable, c'est incroyable répétait Ruffier, dire que hier soir il était là avec moi. J'arrive pas à y croire. Mais qui a pu faire ça ?

- Pouvez-vous me raconter en détail ce qu'il s'est passé ? demanda le major.

- Bien sûr. Alvi, c'était un de mes fournisseurs réguliers et il était venu me voir vers 9h pour me vendre un carnet historique soi-disant d'une grande valeur, mais j'ai refusé.

- Pourquoi ?

- Eh ben parce qu'il n'a pas voulu me dire d'où il le tenait. J'avais pas d'ennuis avec un objet volé.

Ils discutèrent encore une vingtaine de minutes et le major après avoir pris des notes demanda à Ruffier de se tenir à la disposition des autorités.

Favier de son côté avait avancé à pas de géant. En effet grâce à la localisation du téléphone portable de la victime à un kilomètre de la scène du crime, il venait d'interpeller un vagabond qui campait dans la forêt dans une tente de fortune. L'homme complètement ivre n'avait opposé aucune résistance et tenait un langage incohérent. On retrouva auprès de lui les chaussures de la victime, sa carte bleue, de l'argent liquide, le téléphone et surtout l'arme du crime. Les charges étaient accablantes, le procureur décida immédiatement la mise en

examen avec détention provisoire. Arrivé sur place, un peu essoufflé, le major Courtois demanda :

- Et la chaussette, on a trouvé la chaussette ?

Favier répondit agacé :

- Non, mais on le tient. Je sens le crime crapuleux, à mon avis il avait bu un coup et il n'a pas résisté à la tentation de dépouiller un type qu'il a croisé sur son chemin.

Ils échangèrent leurs informations respectives et comme le suspect n'était pas en état d'être interrogé ils purent continuer leurs investigations. Courtois reprit son enquête de voisinage et Favier rentra au Havre, laissant les gendarmes prendre les relevés autour de la tente. Le lendemain un coup de théâtre se produisit. Un témoin s'était présenté à la gendarmerie de Bolbec pour fournir un alibi à l'accusé car il affirmait lui avoir tenu compagnie de 20h à 1h du matin. Le procureur convoqua ses deux enquêteurs.

- Messieurs, il semblerait que l'assassin ait cherché à nous tromper en ayant déposé les affaires de la victime et l'arme dans la tente de ce marginal. Il faut tout reprendre depuis le début.

Favier indiqua qu'il suivait une nouvelle piste. Il avait découvert qu'une pièce des archives nationales du musée historique du Havre avait été dérobée récemment, le carnet de Jenson de Salvart, talentueux architecte de nombreux bâtiments du pays de Caux dans les années 1400. Persuadé qu'il s'agissait de la pièce qu'Alvi voulait vendre, Favier consulta des historiens de l'université de Rouen, passa toute la nuit à chercher sur Internet l'histoire de Tancarville et de son château. Le lendemain, il entra triomphalement dans le bureau du procureur où l'attendait aussi le major Courtois, qui le regard mi-clos somnolait sur sa chaise. Favier avait lui les yeux rougis par le manque de sommeil. Il accepta avec entrain le café qu'on lui proposait et sûr de l'effet qu'il allait produire, s'exclama avec force :

- Messieurs, j'ai trouvé le mobile du crime, et en remontant cette piste nous allons mettre la main sur le ou les coupables.

Les deux autres restaient muets, attendant que le commissaire s'explique.

- Alvi a volé le carnet de Jenson de Salvart, l'architecte des transformations du château du temps du comte de Tancarville Guillaume IV, au début des années 1400. J'ai retrouvé dans les notes d'Alvi des extraits de correspondance de l'époque où Jenson de Salvart mentionne une mystérieuse demande de Guillaume IV. Il y a tout lieu de penser que le carnet de Jenson recélait des indications de première importance sur ces travaux secrets.

Courtois ouvra un œil entièrement et remua son gros corps sur sa chaise.

- Une cachette ? Un trésor ?

- Oui ! La croix de sang sur le front de la victime est la signature d'un ordre héritier des Templiers. J'ai cherché le lien avec Tancarville et j'ai trouvé !

Courtois et le procureur le regardaient s'agiter, se levant et bougeant comme animé par une pile électrique, les mains tremblant légèrement à cause de la fatigue et de l'excès de caféine.

- Oui j'ai trouvé ! reprit Favier. Figurez-vous que, Isabelle de Marigny, la fille du fameux Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe le Bel, était la femme du châtelain de Tancarville en 1309, au moment de la confiscation des biens des Templiers ! Or on sait que des convois de Templiers venus de Gisors, chargés de coffres remplis d'or et d'objets précieux sont passés la veille du grand jour des arrestations à proximité de Tancarville. Enguerrand de Marigny par sa fonction connaissait en détail l'inventaire des biens des Templiers. Certains avaient été prévenus et ont pu mettre des biens à l'abri.

Courtois qui avait aussi des connaissances sur l'histoire de la région intervint.

- Oui mais vous oubliez qu'Enguerrand était honnête et loyal. Il a été accusé à tort de détournement d'argent et de trahison. Je ne crois pas qu'il ait trempé dans une histoire comme ça. De plus les Templiers ont été arrêtés en 1307.

- Tout à fait d'accord, répondit Favier. Mais un autre Marigny a pu lui profiter de la situation et détourner de l'argent des Templiers. Jean, le frère cadet, évêque de Senlis, celui là même qui fut l'accusateur public lors du procès en sorcellerie. Imaginez qu'il ait été au courant, il a très bien pu s'arranger pour détourner une partie du butin et la cacher dans le château de Tancarville. Je suis sûr que des biens des Templiers sont cachés quelque part dans les énormes murs de la vieille partie du château. J'ai épluché tous les contacts d'Alvi, et parmi eux, un anglais est connu pour son délire mystique sur les Templiers. Il était au Havre le jour du drame et il est tout à fait possible qu'il ait pu faire l'aller-retour à Tancarville pour rencontrer Alvi.

Le procureur hochait la tête, captivé par la démonstration de Favier.

- Bravo commissaire, vous avez fait du bon travail. Faut-il lancer Interpol sur la piste de cet Anglais ?

- Ce n'est pas la peine Monsieur le procureur. Il était encore au Havre ce matin, et mes hommes l'ont cueilli à son hôtel, ils le tiennent maintenant au commissariat.

Favier pavanait comme un bon élève qui attend les compliments de son professeur.

- Excellent ! s'exclama le procureur, vous avez quarante-huit heures pour obtenir des aveux.

Favier savourait sa victoire mais malgré son attitude condescendante il ne réussit pas à vexer Courtois. Ce dernier semblait penser à autre chose et avait l'air de se désintéresser de la situation.

- Hé bien major, qu'est-ce qui ne va pas ? s'écria le procureur.

- La chaussette, monsieur le procureur, la chaussette ! répondit Courtois.

Deux jours passèrent et l'Anglais niait toujours tout en bloc, mais comme il fut prouvé qu'il s'était rendu à Tancarville le soir du meurtre, Favier resta convaincu de sa culpabilité.

Ainsi quand le procureur demanda au commissaire de retourner à Tancarville assister à une réunion avec le major Courtois, Favier se montra contrarié.

- J'y vais mais j'ai du travail ici protesta t-il, je ne veux pas dénigrer le Major, mais je doute d'apprendre quoi que ce soit avec lui ajouta t-il méchamment.

Sur place étaient aussi présents l'aubergiste, l'Anglais, le vagabond et l'antiquaire Ruffier accompagné de son chien. Courtois prit la parole :

- Merci Monsieur Ruffier d'avoir bien voulu apporter votre chien. Quand je l'ai vu pour la première fois, quelque chose avait fait tilt dans mon esprit. Cette fameuse chaussette manquante m'intriguait depuis le début. Pourquoi l'assassin l'avait-il emportée ? J'ai vite soupçonné que les chaussures enlevées étaient une diversion et que cette chaussette avait une importance capitale. Le meurtrier a tué Alvi et a emporté les chaussures, la carte bleue, le téléphone, l'arme, et une chaussette. Pourquoi faire ? Pour moi ce détail cachait une manœuvre, et on avait affaire à un meurtrier habile dans le maquillage des pistes. Je n'ai pas cru une seule seconde à votre théorie, Favier, celle des Templiers et d'un meurtre de fanatique. Le signe de croix sur le front était du même niveau que les affaires trouvées sous la tente de Monsieur ici présent. Des fausses pistes, pour nous égarer et si possible faire porter le chapeau à un autre. En relisant mes notes j'ai fait l'association de la blessure d'Alvi que l'aubergiste avait mentionnée, avec votre chien, monsieur Ruffier. J'ai été moi-même chasseur et je connais la réputation de cette race. Les Saint Hubert sont extraordinaires pour reconnaître l'odeur du sang d'une bête blessée. J'ai pensé que si Alvi était rentré sale et blessé à une main, c'est qu'il s'était coupé en creusant quelque part pour cacher quelque chose, peut-être pour cacher son fameux carnet qu'il ne voulait pas négocier sans précaution. Si l'assassin avait voulu retrouver la cachette, un chien comme celui-là aurait été capable de retrouver la trace grâce à l'odeur du sang qu'Alvi avait dû semer sur son chemin. Ainsi l'assassin savait qu'il pouvait liquider Alvi et retrouver le butin sans lui.

Tout le monde écoutait avec attention le major et tous les regards se portaient vers Ruffier qui avait soudainement blanchi et qui se tenait droit les bras croisés sur la poitrine, arborant un air de défi.

Courtois reprit sa démonstration :

- C'est alors que la fameuse chaussette entre en jeu : l'assassin a besoin d'un vêtement de la victime imbibé de son sang pour remonter à la cachette d'Alvi et la chaussette est parfaite pour ce rôle.

Le major Courtois attrapa un sac à côté de lui et exhiba un linge tâché de sang.

- Nos collègues scientifiques m'ont gentiment fourni ceci, la deuxième chaussette de la victime, imbibée d'une partie de son sang que l'on a reconstitué. On va bien voir si notre chien de chasse nous déniche quelque chose.

Au moment où le chien reniflait le vêtement, Ruffier bouscula le gendarme à côté de lui et détala comme un lapin.

Le procureur hurla :

- Attrapez-le, ne le laissez pas s'enfuir !

Courtois esquissa un sourire et s'écria :

- Ne vous inquiétez pas monsieur le procureur, j'ai tout prévu, nos hommes vont le cueillir de l'autre côté. Je voulais qu'il réagisse comme ça.

Effectivement on entendit des cris quelques instants plus tard et Ruffier fut arrêté sans difficulté.

Le procureur félicita longuement le major pour la résolution de cette affaire, d'autant plus que le chien les mena vers l'endroit où Ruffier avait caché à son tour le fameux carnet. On trouva aussi d'autres documents qui prouvèrent qu'Alvi faisait chanter Ruffier et l'antiquaire finit par faire des aveux complets.

Depuis cette histoire, à chaque fois que le major Courtois voit de loin le château de Tancarville dressé sur sa falaise, il ne peut s'empêcher de rêver à ces histoires de Templiers et de trésors cachés. Peut-être Favier avait-il vu juste après tout, qui sait si au fond d'un puit quelque part ne dorment pas encore des caisses remplies de pièces d'or et de bijoux, amassés patiemment par ces chevaliers banquiers durant des années de guerre et de croisades.

FIN

(14995 signes)